



Vendredi Chrono 2026 #2

Envie de se challenger chronomètre en main ? Les VENDREDIS CHRONO sont des petits défis décontractés au sein de la communauté AVR. Ils ont lieu le vendredi en fin de journée et sont suivis d'un repas avec boisson offert. Ces soirées permettent de commencer le week-end en beauté !

Date & Horaires

Vendredi Chrono #2 : 18 septembre 2026

Check-in : entre 17h30 et 18h00 au [parking des Motalles](#)

Repas et boisson offerts : dès 19h30 à l'arrivée de la SP3

Remise des prix (3 premiers de chaque catégories) : dès 20h30

Inscription

Online jusqu'au mercredi 16 septembre 2026

Ouvert uniquement aux membres AVR dès 11 ans

Prix

CHF 25.- par participant·e
à régler sur place en **espèce ou par TWINT**



Parcours

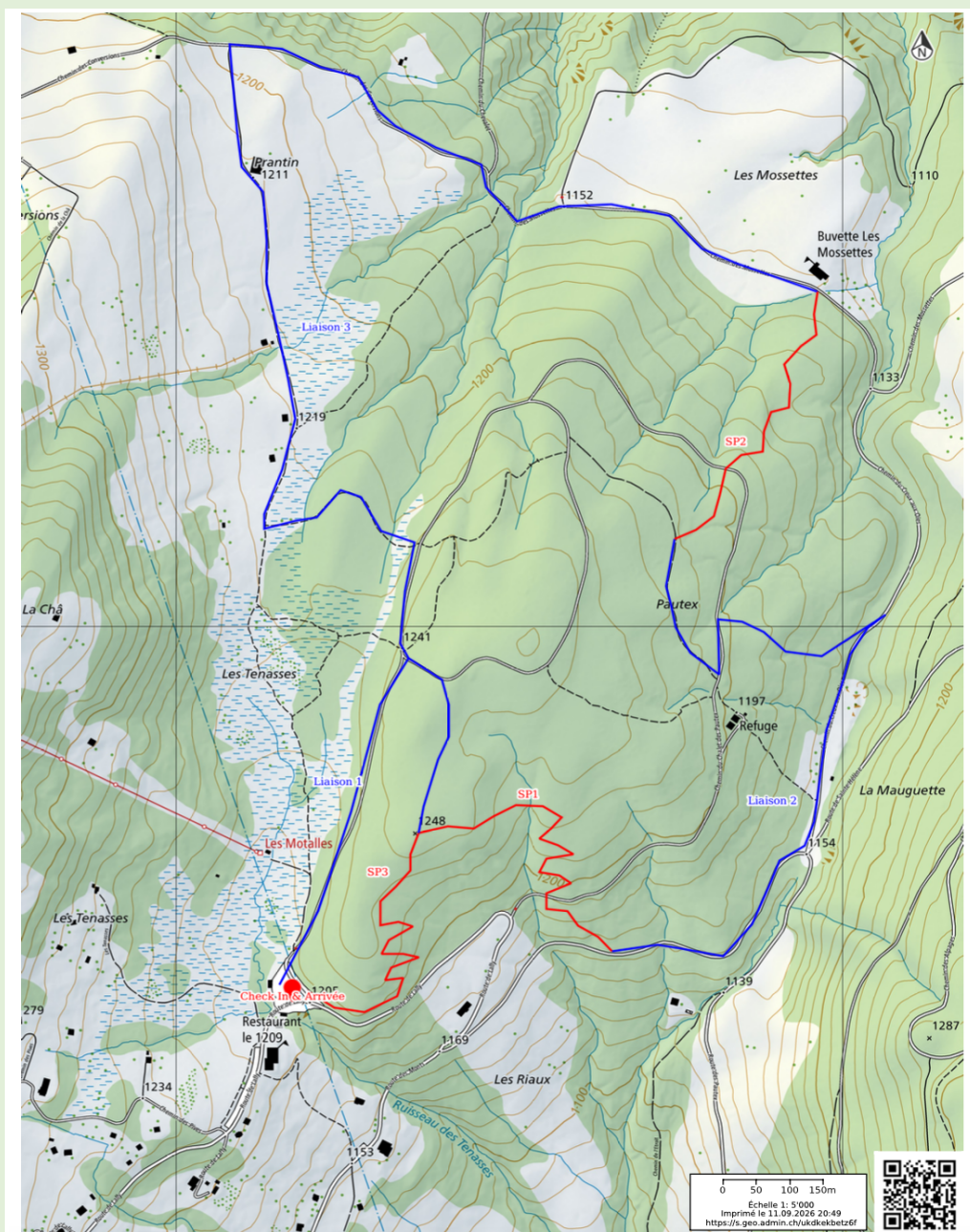
Liaisons

- 5km, 450m D+
- Difficultés : Montées parfois raides

Spéciales

- 3 spéciales pour un total de 3km et 450m D-
- Difficultés : Passages raides, racines, cailloux, marches allant jusqu'à 60cm de haut

Parcours



<https://s.geo.admin.ch/xr8lck0kr19u>



Règlement VENDREDI CHRONO 2026

- La participation au VENDREDI CHRONO est réservée aux membres de l'AVR dès 11 ans et ayant un niveau de VTT avancé
- La·le participant·e, ou un représentant légal si la·le participant·e est mineur·e, doit compléter dûment et remettre le [formulaire de consentement](#) à l'organisation lors du check-in
- La·le participant·e s'engage à ne rouler que sur les pistes d'entraînement signalées
- La·le participant·e s'engage à porter les protections prescrites : Casque intégral, protection dorsale, genouillères et gants à longs doigts
- La·le participant·e doit installer le capteur-chrono distribué sur le fourreau droit de sa fourche. Celui-ci sera restitué à l'organisation après la dernière spéciale
- La·le participant·e est responsable de son matériel. Celui-ci doit être en parfait état de fonctionnement
- La·le participant·e doit être en possession d'une assurance accident valable
- La·le participant·e s'engage à s'arrêter et prêter main forte si un·e participant·e précédent·e s'est blessé ou est en difficulté.
- La·le participant·e est en possession d'un téléphone portable chargé
- L'organisation décline toute responsabilité en cas d'accident